



## Chemin de service et zone d activités

-----  
Par Claudio

Bonjour à tous ,

Je vous expose les faits .

Un ancien domaine viticole est desservi au nord et au sud par un chemin de service.

Une zone d activités a été créée au nord et reconnue d utilité publique , et les terrains ont été rattachés au divers propriétaires.

L on m avait affirmé que ce chemin serait maintenu mais nouveau son de cloche à présent ils vont le supprimer.

En ont ils le droit ?

Cordialement